

# LE TEMPS DU PROJET ET DE LA CONCERTATION & Les rendez-vous à ne pas manquer !

## 2007

- Acquisition du site par le Grand Lyon

## 2008

- Réalisation des études préalables
- Diagnostic des bâtiments et de la végétation
- Démolition de bâtiments dangereux (hangars)

### 25 SEPTEMBRE

Réunion publique de lancement de la concertation

### OCTOBRE

Ateliers de travail de partage d'état des lieux

### NOVEMBRE

Ateliers de recueil des attentes

## 2009

### PRINTEMPS

- Réunion publique de restitution de la 1<sup>ère</sup> phase de concertation, présentation du programme retenu et de la suite de la concertation
- Lancement du concours de conception

## 2010-2012

- Présentation du projet retenu
- lancement de la 2<sup>ème</sup> phase de concertation
- Début des travaux

PLUS D'INFOS  
[www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)



GRANDLYON  
communauté urbaine

made by Multiplay - points by OTT - ne pas jeter sur la voie publique

## DESSINONS ENSEMBLE L'AVENIR DU PARC BLANDAN

Réunion publique  
Jeudi 25 septembre 2008  
à 18h30

Concertation parc Blandan

Manufacture des tabacs  
Faculté Lyon III  
16 rue Rollet Lyon 8<sup>ème</sup>  
-> Amphithéâtre Malraux

GRANDLYON  
communauté urbaine



# AVEC VOUS, LA CASERNE DEVIENDRA PARC...

## CONCERTATION PARC BLANDAN



En 2007, le Grand Lyon acquiert auprès de l'État, l'ancienne caserne Sergent Blandan avec l'objectif d'y créer un parc urbain. Ce site couvre une superficie de 17 ha et se situe au nord-est du 7<sup>ème</sup> arrondissement, à proximité des quartiers de la Guillotière, de Sans-Souci, du Dauphiné, de Monplaisir, de Jean Macé et des Etats-Unis.

### ÉTAT DES LIEUX PARTAGÉ & RECUEIL DES ATTENTES

Le Grand Lyon s'est engagé à mettre en place une démarche participative avec les habitants, les associations locales et les conseils de quartier afin d'entendre leurs attentes nombreuses et diverses, et permettra d'enrichir le programme.

La Communauté urbaine lance une première phase de concertation. Elle a pour but dans un premier temps de favoriser la connaissance du site par un état des lieux partagé, puis de recueillir les attentes. Ces réflexions enrichiront le cahier des charges du concours.

D'autres moments de concertation seront ensuite proposés tout au long de l'avancée du projet.

### UN SITE PRIVILÉGIÉ POUR UN PARC URBAIN

Il révèle un caractère unique et original : un site clos, lieu étrange et secret à valoriser et un patrimoine à mettre à profit.

#### Un potentiel important :

- 17 hectares clos de murs, une véritable oasis en pleine ville,
- une desserte par des grands axes et une proximité des transports en commun (ligne D, tram T2 et futur T4, bus),
- un véritable poumon vert à l'articulation entre le parc de Gerland et le parc de la Tête d'Or,
- un patrimoine bâti important de près de 40 000 m<sup>2</sup> et des fortifications.

#### Des contraintes fortes :

- une topographie complexe avec des parties hautes et basses,
- un bâti hétérogène, avec des bâtiments en état moyen à très vétuste.

#### Des objectifs ambitieux :

- le futur parc répondra à des enjeux à la fois locaux et d'agglomération en offrant diverses fonctions à définir : espace vert de proximité, sport, accueil d'animations, événements de plus grande envergure, expression de la nature en ville,
- il sera complémentaire des autres parcs urbains de l'agglomération.